



Union Confédérale des Retraités FORCE OUVRIERE
141 Avenue du Maine 75014 PARIS
pbarbier@force-ouvriere.fr

COMMUNIQUE

L'UCR FO a pris connaissance de la circulaire de la Direction Générale de l'Administration de la Fonction Publique (DGAFP) datée du 25 juillet et diffusée le 1^{er} août qui supprime le « bénéfice » du chèque vacances pour les fonctionnaires retraités à compter du 1^{er} octobre 2023.

Selon la DGAFP, cette mesure qui s'inscrit dans le cadre des coupes budgétaires exigées pour chaque ministère par M Macron et Mme Borne, va toucher près de 20.000 personnes retraitées chaque année remettant ainsi en cause la possibilité pour ces dernières de pouvoir partir en vacances.

Cette mesure s'inscrit dans une politique qui voit le pouvoir d'achat des retraités diminuer depuis des années.

Ainsi, depuis 2017, depuis l'arrivée à la présidence d'Emmanuel Macron qui s'est fait élire en promettant « Avec moi, le pouvoir d'achat des retraité-es sera préservé », **ce dernier a baissé de 7,6 % et leur a fait perdre plus de 2 mois de pension** (et même 9,4 % et 3,3 mois pour les 30 % de retraités qui ont subi la hausse de la CSG).

Aussi, l'UCR FO exige la suppression de la circulaire du 25 juillet et le rétablissement du chèque vacances pour les retraités.

Cette demande s'inscrit dans le cadre de la campagne (1) engagée par le groupe des 9 (UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, UNIR CFE-CGC, FSU, UNIR-Solidaires, FGR FP, LSR et UNRPA Ensemble & Solidaires) exigeant 10% d'augmentation immédiate en 2023 des retraites et pensions.

(1) Notons que cette campagne a recueilli depuis le 12 juillet plus de 25.000 signatures sur Change.org (<https://chng.it/DWNh5nnd88>).

Contact : **Paul BARBIER**

Secrétaire général adjoint de l'UCR FO



Union Confédérale des Retraités
Force Ouvrière
141, avenue du Maine – 75014 Paris
pbarbier@force-ouvriere.fr
01 40 52 84 22 - 06 23 85 26 65
<https://ucr.force-ouvriere.org/>

